

# JACQUES DE LA ROQUE ET SON HÔPITAL.

## *Vie quotidienne des malades pendant leur séjour à l'hôpital*

Après un bref aperçu de la vie de Jacques de la Roque, bourgeois d'Aix au XVI<sup>e</sup> siècle, nous allons nous intéresser à l'hôpital qu'il construisit et dirigea pendant vingt ans, et voir quelle était la vie des malades à l'intérieur de ces bâtiments.

### JACQUES DE LA ROQUE

Jacques de la Roque est un personnage connu surtout dans sa ville natale d'Aix-en-Provence où il a acquis au fil des siècles une réputation de « saint laïque », car il y avait fondé en 1518, voici presque 500 ans, un hôpital civil destiné « aux pauvres de Jésus Christ ». Cet établissement resta, sous des noms divers, le seul hôpital important de la ville d'Aix pendant des siècles.

Second fils de Mitre de la Roque, petit-fils, arrière-petit-fils de marchands fourreurs, Jacques de la Roque a dû naître en 1467, à un an près. Il n'a pas exercé le métier familial. Il était simplement « marchand ». Il avait sa propre boutique dite « de ferrataria » dans la grande maison familiale située rue Droite (aujourd'hui Maréchal Foch). Il était aussi drapier dans la boutique d'un cousin de sa femme, Honorat Pinchinat<sup>1</sup>.

Il s'était marié en 1491 avec Catherine Pinchinat, fille de Jean Pinchinat, un important marchand fourreur<sup>2</sup>.

Les deux familles étaient nombreuses : quatre fils et quatre filles chez les de la Roque, et chez les Pinchinat trois filles d'un premier mariage, et trois garçons d'un second. Les pères étaient de riches marchands. Ces deux foyers

---

1. Ces « Pinchinat » sont aussi orthographiés « Penchenat », « Penchinat » ou « Pinchenat », au gré des scribes.

2. Il existe en même temps une seconde branche de Pinchinat, ceux là sont nourriguiers.

étaient pleins de vie et d'avenir<sup>3</sup>. Seulement la peste a eu une prédilection pour ces familles<sup>4</sup>.

En 1483, Jean de la Roque, le frère de Mitre, en meurt en juillet. En août, c'est Mitre de la Roque qui meurt, laissant sept enfants, car l'aîné seul était majeur<sup>5</sup>, sous la tutelle de leur mère.

Les Pinchinat, eux, seront rattrapés dix ans plus tard par l'épidémie suivante. En avril 1494 la peste emporte Pierre, le frère aîné de Jean Pinchinat. Au mois d'août de la même année, c'est Jean Pinchinat qui meurt, laissant ses trois fils mineurs. Le dernier des trois frères Pinchinat, Jacques, malade à la fin de 1494, semble avoir échappé à cette épidémie<sup>6</sup>.

À la mort de son beau-père, Jacques de la Roque est marié depuis trois ans, il est devenu un marchand important et est cotuteur de ses trois jeunes beaux-frères<sup>7</sup>.

Il est aussi devenu un adulte au caractère explosif, et il supporte très mal la cohabitation avec une mère trop autoritaire. Dans la grande maison familiale de la rue Droite, les violentes disputes entre Jacques et sa mère<sup>8</sup>, entendues par tout le voisinage, entraînent un procès entre eux, et Jacques de la Roque, déshérité par sa mère pour ingratitude, est menacé d'excommunication.

Il poursuit cependant sa carrière de notable. En 1502, il est élu par les conseillers municipaux juge au tribunal des marchands. L'année suivante, il sera juge des appels dans ce même tribunal, selon un processus automatique. Retiré du commerce en 1512<sup>9</sup>, mais pas des affaires de la ville, toujours membre de la classe dirigeante, Jacques de la Roque est consul en 1514. Il le sera encore en 1523, juste à la fin d'une peste mémorable. Il sera consul une dernière fois en 1531, toujours pendant une peste, et là, il entrera dans l'histoire en faisant donation à la ville d'Aix de l'hôpital qu'il construit depuis 1518, et en le dotant de sa fortune par testament le 25 juin 1532.

À part une grave maladie en fin 1532 et début 1533, il continuera à traverser gaillardement épidémies et guerres, jusqu'en 1540, où il meurt tout simplement de vieillesse.

3. Mitre de la Roque portait des armes qui furent transmises à Jacques de la Roque. Jean Pinchinat en avait peut-être aussi.

4. Nous devons signaler que la plupart des membres de ces deux familles sont, depuis trois générations, élevés par leur mère veuve et des tuteurs, et plus rarement par des belles mères, leur mère étant morte pendant leur enfance, et leur père remarié.

5. C'était Marquis, qui était pelletier comme son père.

6. AD BDR Aix 306 E 1053. Nous retrouvons un Jaumet Penchinat pelletier en 1503, au cours d'un procès.

7. Avec son beau frère Jean Boisselli secrétaire du roi, mari de Anne Pinchinat, fille d'un premier mariage de Jean Pinchinat, et avec la mère des trois jeunes Pinchinat.

8. Testament de Jeanne Segnon, 1493, AD BDR Aix 309 E 525 f<sup>o</sup> 148, extraits publiés par Roger AUBENAS, *Le testament en Provence*, Aix, 1927, pièces justificatives p. 77 sv et par Lucie LAROCHELLE en pièce justificative de sa thèse, *Boni, probi et possidentes. Pouvoir et notabilité à Aix-en-Provence entre 1400 et 1535*, Aix 2002.

9. Date à laquelle il vend sa boutique rue droite à Guillermin Sauvaire, son beau frère.

## L'HÔPITAL

En septembre 1507, le dernier survivant de ses frères<sup>10</sup> est venu mourir chez Jacques de la Roque, à la rue Droite. Toutes ses sœurs sont mortes elles aussi. Jacques de la Roque reste le dernier des huit enfants de Mitre. Après 1514, lui même n'a plus d'enfant vivant, et plus d'espoir d'en avoir. Jacques de la Roque reste le dernier des de la Roque.

Alors, en 1518, il achète au nord d'Aix une vigne hors les murs, juste au sud de Notre-Dame de Consolation, et entreprend « pour le salut de son âme et de celle des siens » la construction d'un hôpital destiné « aux pauvres de Jésus Christ ».

Il consacra les vingt dernières années de sa vie – et une grande partie de sa fortune – à l'édification et à l'équipement des bâtiments de cet hôpital, qu'il avait appelé « hôpital Saint Jacques », à la gloire de son saint patron. Il en assurera la gestion jusqu'à sa mort, car lors de sa donation et de son testament de 1532, il avait prudemment gardé l'usufruit et la gestion du tout.

Farouchement attaché à la laïcité de son hôpital, Jacques de la Roque était hanté par l'idée qu'un jour l'œuvre de sa vie cesse d'être laïque et puisse être exploitée par des ecclésiastiques. Le texte du testament de 1532, seule pièce vraiment étudiée, précise avec une telle minutie, presque obsessionnelle, le règlement administratif et la gestion de l'hôpital, qu'il est resté célèbre.

Nous pouvons avoir une idée de l'aspect de l'hôpital vers 1532, date de la fin de sa construction<sup>11</sup>.

L'ensemble de l'hôpital s'inscrivait dans un trapèze nord sud, presque carré. Son côté ouest était formé par le bâtiment des hommes et le côté sud par celui des femmes. Une petite chapelle, sans clocher ni cloche, était à l'angle sud ouest des deux bâtiments. Les deux autres cotés étaient formés au sud est par l'étable sous son fenil, au nord et à l'est par divers bâtiments de service, et le mur de clôture qui réunissait le tout. L'ensemble entourait une cour avec basse-cour pour les poules.

Les deux bâtiments hospitaliers étaient identiques, ils avaient un étage, avec des fenêtres à meneaux au premier, et des ouvertures carrées de 75 cm au rez-de-chaussée. Ils mesuraient environ 7 mètres de large sur plus de 22 mètres de long.

L'hôpital des hommes, premier construit, est en service dès 1521; celui des femmes ne sera achevé qu'en 1532, après la donation.

---

10. C'est Tanguy, chevalier de Malte. Marquis, pelletier, était mort en 1496 et Honorat, moine de Montmajour dans les premières années du siècle. Divers actes concernant Tanguy dans le registre AD BDR Aix 306E438.

11. À partir du livre de raison de Jacques de la Roque (AD BDR Aix 20 HB 165) et des contrats passés avec différents corps de métier.

Actuellement, si les murs des premiers bâtiments ont pratiquement disparu<sup>12</sup>, le plan d'origine est conservé, la cave et son puits qu'avait fait creuser Jacques de la Roque sont toujours entiers, toujours parfaitement utilisables, ainsi qu'une pièce voûtée très endommagée qui fût la première chapelle.

Un inventaire de 1534<sup>13</sup> permet de retrouver la disposition intérieure des deux bâtiments. Nous la verrons en suivant les malades dans leur journée.

#### VIE QUOTIDIENNE DES MALADES

Dans son hôpital, Jacques de la Roque accueille gratuitement, ainsi qu'il le spécifie, tous et chacun des « pauvres du Christ » malades, ou impotents, hommes, femmes, et enfants, filles ou garçons pauvres, jusqu'à leur guérison ou à leur mort. Il y héberge aussi les pèlerins de passage pour une ou deux nuits. S'ils étaient malades, ils étaient alors assimilés aux pauvres, et soignés, comme eux, jusqu'à leur guérison ou à leur mort.

Il y avait cependant des exclus : Jacques de la Roque interdisait formellement l'accès de son hôpital aux pestiférés et aux enfants bâtards<sup>14</sup>.

C'était là les deux conditions « sine qua non » de la dotation de l'hôpital. En cas de manquement à ces règles, il donnait sa fortune aux plus proches de ses parents que l'on pourrait trouver<sup>15</sup>.

Les exclus mis à part, nous arrivons à l'accueil de ceux à qui l'hôpital était destiné.

Après en avoir franchi la porte, les pauvres doivent y trouver un logement, de la nourriture, des soins, et un soutien moral<sup>16</sup>.

#### *Le logement*

Le même accueil n'est pas réservé à tout le monde. Car il existe deux catégories favorisées : les pèlerins et les frères mineurs de l'Observance.

12. Dénommé communément « le vieil hôpital » il a abrité des malades jusqu'à ces dernières années où la médecine est devenue trop exigeante pour s'adapter aux vieux locaux.

13. Livre de raison, p. 369.

14. En ce qui concerne les pestiférés, on le comprend sans peine car Jacques de la Roque en connaissait les ravages par expérience. Mais pour les bâtards, cela nous surprend d'autant plus que ceux de grandes familles tenaient le haut du pavé et n'étaient pas le moins du monde méprisés.

15. Des enfants seront quand même abandonnés à l'hôpital. Jacques de la Roque les confiera à la ville pour les nourrir sur le budget des « bâtards de la ville ». Deux petites filles auront la chance d'être adoptées (verbalement) par le couple de la Roque qui les élèvera, les dotera, et les mariera avec des artisans.

16. Dans tout hôpital, le logement et la nourriture relèvent simplement de l'hôtellerie, les soins demandent un personnel médical spécialisé, et un personnel de service est commun aux deux catégories. Quant au soutien moral, psychiatres et psychologues n'ayant pas encore été inventés, il ne peut alors venir que de la religion, d'où l'inévitable présence de prêtres et la nécessité d'un local leur permettant d'exercer leur ministère, bien que l'hôpital fût laïque et destiné à le rester.

– Les pèlerins sont logés au premier étage du bâtiment des hommes, dans une grande chambre avec une « arrière chambre ». Il y a là trois lits garnis, avec matelas, couvertures, et oreillers. On peut y mettre huit pèlerins. Donc il y a dans cette chambre deux lits à trois personnes, et un à deux.

– Les frères mineurs de l'Observance ont, eux, une chambre avec « arrière chambre » réservée dans l'hôpital. Elle est située au dessus et près du fenil<sup>17</sup>. Cette chambre est toujours prête pour accueillir au moins deux frères.

Voyons maintenant ce qu'il en était des pauvres de Jésus-Christ auxquels l'hôpital est normalement destiné.

Dès leur arrivée, les simples malades pauvres, hommes, femmes, ou enfants, étaient conduits à un lit, dans la partie qui leur était réservée dans l'hôpital, car il y avait là encore trois catégories d'hébergement : les hommes, les femmes et les enfants.

En ce qui concerne les adultes, Jacques de la Roque impose une règle formelle : la séparation des sexes, même et surtout pour les époux qui se rendraient à l'hôpital ensemble. Les femmes vont dans le bâtiment des femmes, et les hommes dans celui des hommes.

En arrivant, les hommes devaient traverser la grand-salle où les moins malades pouvaient venir se chauffer devant la cheminée, assis sur des bancs, dont l'un à dossier tournant. Ils y prenaient également leurs repas devant les deux tables en noyer que l'on dressait sur leurs tréteaux le moment venu. Puis ils rejoignaient les alités dans le grand dortoir.

En 1534, il y avait à leur disposition 20 lits dont 16 tout neufs, avec des courtines de bois, et quatre avec des « encartras »<sup>18</sup>. Il y avait également deux lits plus petits pour les malades qui se souillaient, ce qui dénote un net souci d'hygiène.

Dans le dortoir où les femmes allaient être hébergées, elles se trouvaient en entrant devant sept lits à courtines de bois, et trois lits plus petits avec des « encartras ». Onze autres lits, grands ou petits, devaient être dans la dizaine de chambres du premier étage.

Il y avait chez les femmes la même grande salle avec cheminée, les mêmes bancs et tables que chez les hommes. C'est cette salle qui servait de cuisine, à partir de l'achèvement du bâtiment des femmes.

Il est certain que lorsque les femmes malades allaient mieux, elles ne faisaient pas que s'y chauffer, mais aidaient à des taches ménagères, ne fut-ce qu'à la préparation des repas.

Enfin, les enfants se retrouvaient tous dans un grand lit qui leur était réservé, dans le premier bâtiment dans le dortoir des hommes. On pouvait les y mettre tête-bêche, et donc en hospitaliser jusqu'à huit. Mais ce lit qui leur était réservé avait au moins le mérite d'exister.

17. Il ne s'agit donc pas de la chambre des pèlerins, qui est au premier étage de l'hôpital des hommes. Le fenil est à l'extrémité est de l'hôpital des femmes.

18. Ce sont des cadres pour y accrocher les tringles des rideaux, quand il n'y a pas de courtines de bois.

*Quelle était la capacité d'accueil de l'hôpital?*

L'équipement était suffisant pour tous les lits. La plupart avaient un matelas, les autres des paillasses. Ils avaient tous des coussins, ceux en plume étaient plus nombreux que ceux en bourre. Il y avait en moyenne deux couvertures en laine par lit, la plupart blanches, d'autres rayées, toutes en laine, et même quelques courtpointes pour « parer » les lits les jours de fête. Il y avait aussi plus de 100 draps, donc environ deux par lit. On gardait le linge propre dans un coffre à l'intérieur peint, le linge sale dans un coffre brut.

En comptant seulement deux malades par lit, la capacité d'accueil de l'hôpital étant de 27 lits pour les hommes, soit 54 malades hommes, et 21 lits chez les femmes, soit 42 femmes, cela faisait en période d'affluence un minimum de 96 adultes, sans compter une huitaine d'enfants tête-bêche dans leur grand lit.

*La nourriture*

C'est une part importante dans le quotidien des malades.

La cuisine commence à fonctionner dans le bâtiment des femmes à partir de 1533 dans la salle du rez-de-chaussée avec la grande cheminée. Ici, il y a en plus un évier en pierre froide, d'où un conduit amène les eaux usées dans un collecteur général sous l'hôpital des hommes. Elle communique avec la cave par un escalier.

On y trouve aussi quelques meubles : un pétrin, un buffet à deux portes, et les coffres à linge. À côté du matériel culinaire classique<sup>19</sup>, on y range la hache pour couper le bois, deux pelles en fer, et le pic et la pioche pour creuser les tombes des morts<sup>20</sup>. Elle dispose d'une arrière-cuisine, munie d'un lit, d'un buffet pour le pain, et d'un grand coffre.

En dehors des repas, elle sert certainement de chauffoir, comme la pièce à cheminée du bâtiment des hommes. Quand aux repas, pour les pauvres qui peuvent se lever, ils sont pris dans la grande salle avec cheminée du bâtiment des hommes et dans la cuisine de celui des femmes. Le repas est porté à ceux qui sont alités.

Jacques de la Roque attache une grande importance au contenu de ces repas. Il nous fait connaître la nourriture journalière de ses pauvres en la fixant par testament.

Chaque jour, matin et soir, les malades y compris les alités, reçoivent du pain et du vin « en quantité suffisante », et un « accompagnement » (le « compagnie ») montant à 2 patacs pour chacun. C'est le plus souvent une soupe, où viande, légumes – secs pour la plupart –, et farines ont cuit ensemble afin

19. Les chaudrons pour la lessive, la grande marmite pour bouillir la soupe, un gril..., etc.  
20. L'hôpital avait son propre cimetière jusqu'à environ 1534

que le bouillon soit bon – et pas trop clair – selon les ordres de Jacques de la Roque et souvent sous sa surveillance<sup>21</sup>.

La viande était le plus souvent fournie par les têtes des moutons, et le vin était de la « trempe ». Il pouvait y avoir du poisson ou de la viande grillée au menu, comme l'atteste la présence dans la cuisine d'un grill « que sy vira ».

Pour tous ces malades, il y avait, un jour de gala<sup>22</sup> : le jour de la fête de saint Jacques, après la grand-messe, Jacques de la Roque leur faisait donner un petit pain par personne, un carteron<sup>23</sup> de vin, et de la viande « en quantité raisonnable ».

En contrepartie de tout cela, Jacques de la Roque avait établi une règle de bonne conduite, fixée dès la donation de 1531. Cette règle est une interdiction de la mendicité en ville par des malades suffisamment nourris pendant leur séjour à l'hôpital. Avec la séparation stricte des hommes et des femmes, cette règle fait partie de la bonne tenue de son hôpital.

Il y avait encore deux autres habitudes, à la fois de confort et de surveillance : une lampe restait allumée toute la nuit dans les deux dortoirs, et les grandes portes de l'hôpital étaient soigneusement fermées la nuit.

### *L'accueil médical*

C'est Jacques de La Roque lui-même qui engageait et renvoyait le personnel soignant et le personnel de service. Il procédera d'ailleurs de même pour les prêtres de ses pauvres.

#### a) Le personnel médical proprement dit :

Il n'est nulle part question de médecin, chirurgien, apothicaire ou barbier attaché à l'hôpital. Jacques de La Roque ne les appelait qu'en cas de nécessité, et procurait ensuite aux malades alités les soins et les remèdes prescrits.

Il est vrai que la plupart des pauvres hospitalisés n'étaient pas à cette époque des gens « malades » au sens moderne du mot, mais plutôt des dénutris, des mal logés ou des voyageurs très proches de nos modernes S.D.F.

#### b) Le personnel soignant :

Dès janvier 1521<sup>24</sup>, l'hôpital était utilisable. Depuis le début de son fonctionnement, « le service des pauvres » c'est-à-dire ménage, lessive, cuisine, soins aux malades, était assuré par deux femmes veuves appartenant au « tiers

21. AD BDR Aix 307E 521 Testament de 1535 f°163 V° et f°161 \* *singulis diebus duos patacos de companage pro quolibet de bon mouton et que tot si coyo ensemble affins que si fasso de bon potage et que lur sie dinat matin et vespre* ».

22. AD BDR Aix. 306E608 f°108 testament du 20/4/1537 et f° 196 testament du 2/9/1537, « *Vollo tamen et ordino quod illa die detur prandium dictis paupes scilicet : ung petit pan per home et demy carteyron de vin, et de cart honestament, discretioni heredis mei* ».

23. Un peu moins d'un quart de litre.

24. Le testament du 8 janvier 1521 est fait dans la salle de l'hôpital.

ordre de Saint François » et choisies par Jacques de la Roque. Un homme, dit « hospitalier », pas toujours de métier, les aidait et faisait également la quête en ville au profit des pauvres.

Les premières hospitalières nous sont connues en 1521 grâce à un testament, qui a malheureusement disparu depuis avec le registre qui le contenait. Ce sont deux veuves et religieuses du tiers ordre de St François<sup>25</sup>. Elles servent alors dans l'hôpital « *pacifique et quiete* ». Nous ignorons la date de leur départ.

De 1531 à 1535 « le service des malades », était toujours assuré par deux femmes<sup>26</sup>, religieuses du tiers ordre de St François. Elles les étaient filles d'un notaire des environs de Digne, décédé ainsi que sa femme. Elles avaient d'abord servi les « dames de Sainte Claire » pendant onze ans<sup>27</sup>. Elles sont, par contrat, nourries à la table de Jacques de la Roque, logées, habillées et chaussées selon les règles de leur ordre.

Tout va bien pendant quelques années<sup>28</sup>. Et puis, sans que Jacques de la Roque ne s'y attende, un beau jour de 1535, elles sont parties<sup>29</sup>. Les réflexions de Jacques de la Roque à ce propos laissent planer quelque doute sur la qualité des soins et du dévouement de ces deux femmes.

Nous ne savons plus rien sur les hospitalières. En 1535, par testament, Jacques de la Roque demandera aux recteurs de recruter un hospitalier de métier, et ne parlera plus d'hospitalières.

Des hospitaliers secondaient les deux femmes pour certains soins, les quêtes, et pour les gros travaux. Mais c'était des gens instables et peu fiables, qui se faisaient renvoyer toutes les années en moyenne. Jacques de la Roque a beau changer les contrats, ils ne les respectent pas et rien ne leur convient.

Au début de 1531, avant d'engager les deux sœurs Honorade et Françoise, Jacques de la Roque avait engagé un hospitalier de métier<sup>30</sup>. Il gagnait 10 florins par an, nourri et logé. Il restera à peine un an.

En 1532, l'hospitalier qui lui succède<sup>31</sup> a un contrat différent :

Il aura : 1<sup>o</sup> - 20 florins par an, 2<sup>o</sup> - la moitié des dépouilles des morts, hommes ou femmes, sauf leur argent, réservé pour les pauvres, 3<sup>o</sup> - son logement et celui de son âne. Moyennant quoi, il devra : 1<sup>o</sup> - « s'occuper des

25. Catherine Laurine et Batrona Silvesse.

26. Livre de raison, p. 387, il reproduit pratiquement le contrat notarié, et commente leur départ. Ce sont Honorade et Francese, filles de Honorat Savournin notaire de Brusquetto, diocèse de Digne.

27. Elles avaient été renvoyées pour avoir refusé de continuer à aller quêter à pied, hiver comme été, à Pertuis, Salon et même Tarascon, d'où elles rapportaient de l'huile, du pain et du vin.

28. Catherine sur le point de mourir leur confie même l'éducation de leur deuxième fille adoptive, Antoinette. Elles ont vraisemblablement soigné Jacques de la Roque pendant sa maladie en 1532-33, puis sa femme Catherine l'année suivante, jusqu'à son décès, rapide, en août 1534.

29. Commentaire de Jacques de la Roque : « Elles ne sont pas femmes pour servir, mais elles voudraient être servies comme des dames qui veulent être servies, et non servir les autres ».

30. Livre de raison, p. 388, 8 janvier.

31. Livre de raison, p. 385, 16 janvier. Antoine Chapel.



pauvres qui viendront à l'hôpital », 2<sup>o</sup>- « les servir en tout ce qu'il pourra », 3<sup>o</sup>- « faire la quête en ville avec son âne et une cloche sonnante » au bénéfice des malades. Ni lui ni son âne ne sont nourris.

Mais, profitant de la maladie de Jacques de la Roque, l'hospitalier commet des fautes graves. Il se nourrit sur la nourriture des pauvres, brûle tout le bois entreposé à l'hôpital et fait manger par son âne le foin de Jacques de la Roque... et il est renvoyé fin juin 1533.

Jacques de la Roque engage alors un « quiston » (un quêteur) pour l'hôpital. Cette fois, il lui donne 3 florins l'an, mais nourri et logé et habillé... Il a dû rester environ un an.

Après eux, Jacques de la Roque engage<sup>32</sup> en 1534 un nommé Pierre Dauvan, qui vient du Limousin, de l'évêché de Tulle. C'est à cette occasion que Jacques de la Roque fait l'inventaire du contenu de l'hôpital. Nous ignorons son contrat, ainsi que la durée de sa présence à l'hôpital.

Tous ces hospitaliers semblent être des personnages peu fiables.

#### c) Le personnel de service

Normalement il ne touchait pas aux malades, mais ceux-ci étaient quotidiennement en contact avec eux. Et ils étaient pires que les précédents, car, en plus, ils étaient souvent des ivrognes.

D'ordinaire, il suffisait d'un muletier qui était en même temps bûcheron. En cas de surcroît de travail, l'hiver, un autre muletier pouvait être engagé pour un ou deux mois.

Ces muletiers-bûcherons étaient employés communément par Jacques de la Roque pour l'hôpital et pour sa maison. Ils gagnaient 20 florins par an, mais semblaient avoir eu moins d'avantages en nature que les hospitaliers, qui avaient droit en plus à la moitié des dépouilles des morts, hommes ou femmes, sauf leur argent, réservé pour les pauvres.

C'était un personnel la plupart du temps instable et ivrogne : l'un s'était enfui avec les mules, deux autres, le soir venu, s'enfermaient dans la dépense dont ils avaient volé les clés, pour banqueter et s'enivrer.

#### d) Le personnel administratif.

En plus de ces personnels, il existe normalement dans un hôpital un personnel administratif qui coordonne le tout. Or Jacques de La Roque assurait lui-même toute la gestion de son hôpital, avec l'aide de son trésorier, qui ne faisait rien sans ses ordres. Il en assumait les dépenses avec le rapport de ses propres biens. Il avait bien pris soin dans ses divers testaments et codicilles de préciser qu'il en serait ainsi jusqu'à sa mort.

Il n'y avait donc pas de personnel administratif.

32. Livre de raison, p. 369, 2/3/1534.

*Le soutien moral et la consolation*

Pour soigner les corps, il suffisait de personnes dévouées et habituées à ce que l'on appelle aujourd'hui du « nursing ».

Par contre, pour soigner les âmes, un prêtre était indispensable. Or Jacques de la Roque tenait à la laïcité de son hôpital entier, y compris pour ce qui relevait de la religion.

## a) Les messes dans la chapelle.

Jacques de la Roque avait fait construire à l'angle des bâtiments des hommes et des femmes une chapelle « laïque et non ecclésiastique » qu'il désigne sous le nom de « chapelle Saint Jacques ».

Les pauvres la fréquenteront tous les jours, car il y est dit une messe chaque jour sur un autel portatif. Ils y sont appelés par une petite cloche intérieure discrète, qui les avertit de l'approche des offices, car la chapelle n'a ni clocher ni cloche ni autel pour ne pas avoir l'air d'une église. Dans la chapelle, ils trouveront un banc et une caisse qui contient les objets du culte que Jacques de la Roque a fait faire de ses deniers pour cette chapelle en 1533<sup>33</sup>, et qui donc lui appartiennent.

Le mercredi et le vendredi, c'est une messe de requiem qui y est célébrée. Les pauvres prient particulièrement pour les morts de la proche famille de Jacques de la Roque et pour les bienfaiteurs de l'hôpital, vivants et morts. Ils y sont aussi invités à toute occasion par les soignants.

## b) Les prêtres.

Presque chaque jour, les malades se trouvent en face d'un prêtre différent, car cette chapelle n'a pas de prêtre titulaire, toujours pour éviter qu'elle ne devienne un bénéfice ecclésiastique, et c'est un prêtre pauvre de passage, ou un prêtre pèlerin, qui célèbre la messe sur un autel portatif puisqu'il n'y a pas d'autel fixe.

Mais Jacques de la Roque s'aperçoit bientôt qu'il faut aussi assurer journalièrement les demandes de confessions<sup>34</sup>, et les visites consolatrices du prêtre aux malades. Il faut encore administrer les derniers sacrements aux mourants, et accompagner les enterrements<sup>35</sup>. Il faut aussi assurer cette grand-messe de la Saint Jacques, pour laquelle Jacques de la Roque veut un diacre, un sous-diacre, cinq prêtres répondants et un chanoine célébrant.

Il faut donc prendre de nouvelles dispositions, pour que les pauvres puissent avoir un prêtre disponible tous les jours, mais que l'église ne puisse pas s'approprier la chapelle.

33. Il s'agit d'une croix et d'un calice en vermeil, et de vêtements sacerdotaux en soie.

34. AD BDR Aix 307E 521 f°160 15/8/1535 Testament de 1535 Les prêtres sont payés 1 gros par messe, plus 1/2 gros s'ils confessent les malades.

35. Même testament: le trésorier donne 1 gros au curé qui accompagne le mort et pour l'absoute. Les morts doivent être enterrés au cimetière de Saint-Sauveur.

Désormais les prêtres sont choisis par Jacques de la Roque ou, à défaut, désignés par le chapitre, mais pour une semaine seulement, le changement de prêtre ayant lieu le dimanche matin à huit heures, et ils ne devront pas revenir avant deux semaines. Ils sont payés « à l'acte », et sont en quelque sorte salariés de l'hôpital. Ainsi Jacques de la Roque pense-t-il empêcher sa chapelle de servir de cheval de Troie pour permettre la mainmise de l'église sur son hôpital.

#### CONCLUSION

Jacques de la Roque, marchand d'Aix, avait voué sa fortune, devenue inutile puisqu'il n'avait plus d'enfants, à la construction, l'équipement, et l'entretien de cet hôpital destiné à traverser les siècles pour le secours des pauvres malades ses contemporains et de tous ceux qui les suivraient dans les temps à venir; et c'est ainsi que pendant les vingt premières années de ce moderne hôpital Saint Jacques tout neuf, sous la direction de Jacques de la Roque et à ses frais, la vie de près d'une centaine de pauvres malades s'est déroulée au jour le jour. Couchés au mieux, bien nourris, bien chauffés, bien soignés à la mode du XVI<sup>e</sup> siècle et selon la valeur du personnel, disposant à volonté du secours de la religion, ils attendaient leur guérison... ou leur mort, et ils étaient alors assurés d'être enterrés convenablement, même s'ils n'avaient pas de quoi s'offrir un prêtre et une place au cimetière.

Docteur Maud PAYAN